Descriptif plafond suspendu acoustique

**Gamme LINEA – Modèle 2.6.10**

**Lot plafonds suspendus**

## Généralités

Le plafond suspendu sera réalisé avec des panneaux modèle **2.6.10** de la gamme **LINEA,** conformes à la norme EN 13964 plafonds suspendus, marque **Laudescher**.

La mise en œuvre du plafond suspendu s’effectue conformément aux préconisations du fabricant et selon document technique unifié (norme NFP 68203-1 et 2, DTU 58.1 édition 2008 France) ou règles de bonnes pratiques de mise en œuvre.

La prestation comprendra la fourniture et pose des panneaux, avec ou sans complément acoustique, de l'ossature primaire et secondaire (si nécessaire) ainsi que de toutes prestations annexes telles que : mise en place d’échafaudages, découpes, réservations, chutes, jouées, suivant les plans de calepinage fournis par l’entreprise.

## Description du plafond acoustique

Le plafond acoustique sera de type :

Gamme : **LINEA**

Modèle : **2.6.10**

Épaisseur hors tout : 117 mm

Section des lames : 20 x 68 mm

Face à vue : 20 mm

Hauteur lame : 68 mm

Espacement entre lames : 100 mm

Pourcentage d’ouverture : 83 %

Contre-lattes arrière noires : 34 x 45 mm

Réaction au feu : **D-s2,d0 / B-s1,d0 / B-s2,d0** selon la norme EN 13501-1.

Bois massif :

* Pin
* Chêne
* Douglas

Aspect de finition : (selon milieu de destination)

* Naturelle
* Vernis
* Wax Color
* Wax color + Vernis

Wax Color au choix de la maitrise d’œuvre : Blanc, Miel, Chocolat, Merisier, Acajou, Gris, Wengé, Chêne.

* Type de bord : bord D/C
* Dimensions modulaires panneaux : 1880 x 600 mm et 1265 x 600 mm

## Recommandations acoustiques

Toute modification des matériaux préconisés ainsi que l'emploi de matériaux n'ayant pas fait l'objet d'un rapport d'essais acoustiques (français ou européen) précisant leurs caractéristiques acoustiques sera subordonnée à l'accord préalable écrit de la maîtrise d'œuvre. En aucun cas de simples extraits de documents commerciaux ne pourront tenir lieu de rapport d'essais acoustiques.

La performance acoustique sera atteinte par l’adjonction de dalles rigides acoustiques en laine de roche surfacées d’un voile noir (format 600 x 600 ; épaisseur 20 ou 22 ; 120 kg/m³).

Les essais seront réalisés conformément aux normes ISO 354 et ISO 11654 sur plénum de 250 mm.

Indice pondéré : aw = 0,90

Classe d’absorption : Classe A

Selon ASTM C423 : NRC = 0,9

## Recommandations feu

Le produit devra justifier d’essai réalisé sur le produit fini dans un laboratoire agréé COFRAC selon la norme EN 13501-1.

Réaction au feu : **D-s2,d0 / B-s1,d0 / B-s2,d0** selon la norme EN 13501-1

## Performances techniques

* Le produit devra justifier d’un classement COV selon EN ISO 16000-3, 6, 9 et 11 conformément au décret en vigueur
* PEFC / FSC : le produit devra justifier d’un certificat mention faite d’un numéro
* Résistance à l’humidité : selon classe des locaux
* Entretien : dépoussiérage, époussetage. Les panneaux LINEA ne doivent en aucun cas être nettoyés à l’aide d’un produit détergent ou aqueux.
* Stockage : les produits de la gamme LINEA doivent être stockés à plat, dans des locaux hors d’eau, hors d’air chauffés à hygrométrie constante. Les produits de la gamme LINEA doivent être stabilisés dans le local de destination 48 h minimum avant sa mise en œuvre.

## Mise en œuvre

* La mise en œuvre s’effectuera sur ossature T24 noire, cachée par un système breveté, selon les normes en vigueur et règle de bonne pratique par pays (NF P 68203-1 et 2 et le DTU 58-1 édition 2008 France).
* L’entraxe des porteurs T24 sera de 600 mm.
* La suspension des éléments porteurs sera assurée par tiges filetées ou suspentes à réglage rapide, porté 1200 mm maximum en quinconce. L’écartement des porteurs sera maintenu par barre d’écartement minimum 1 par panneau. Des barres d’écartement devront impérativement être positionnées à maximum 200 mm du bord. La finition en rive est assurée par une cornière noir mat afin d’assurer un joint creux périphérique.